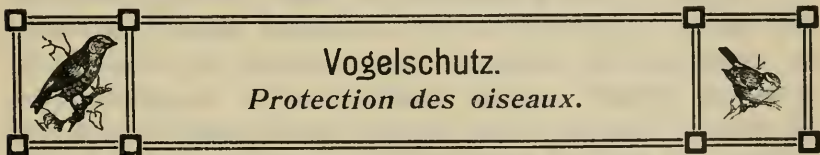


halte ich sie nicht.“ — Nun malte ich ein zweites Bild und sandte es an Herrn Dr. K. Bretscher, Privatdozent an der Universität in Zürich, mit der Bitte um Aufschluss. Herr Dr. Bretscher schreibt mir, dass er mit der Zeichnung im zoologischen Museum gewesen sei, um eine genaue Vergleichung vornehmen zu können. „Ein Exemplar *B. melanocephala* dort hat ganz schwarze Wangen, leicht helleren Oberkopf und über dem Hinterhaupt einen schwach bläulichen Anflug. Das Blau ihres Bildes existiert wohl nicht bei Bachstelzen. Trotzdem zweifle ich keinen Augenblick daran, dass Sie es nicht gesehen hätten, weil ich weiss, wie sehr die Reflexe unerwartete, ja unglaubliche Dinge vorspiegeln können. Auch wenn das Objekt, wie kaum fraglich, *melanocephala* ist, handelt es sich um eine recht schöne Beobachtung.“ — Nun fragt es sich nur, ist uns die Täuschung wirklich passiert? Wir haben die Vögel von drei oder vier Richtungen aus beobachtet, da wir denselben um den Weiher gefolgt sind. Während ich mir das Bild betrachtete, kommt ein Herr Felix, Prokurist, der sehr oft ornithologische Exkursionen unternimmt. Ich zeige ihm den Fund und Herr Felix erklärt mir, dass er an einem Regentage mit seinem sehr lichtstarken erstklassigen Prismenglas am Weiher war und dort die gar nicht scheuen blauköpfigen Bachstelzen lange Zeit beobachtet habe. Er habe sie aber einfach als „Gelbe Bachstelze“ notiert. Jäger Volk aus Hilzingen, dem ich darüber schrieb und der sonst ein „Ornithologisches Lexikon“ ist, hat noch nie eine blauköpfige Bachstelze gesehen. Alle meine späteren Besuche des Tales waren in dieser Richtung erfolglos.



Plus de plumes de hérons sur les chapeaux de dames
Appel adressé aux dames
à l'occasion de l'exposition nationale suisse.

Pour donner suite à une aimable invitation de la Société protectrice des animaux à Berne, le soussigné donna fin novembre 1911 une conférence publique sur ce sujet:

«Observations et expériences faites outre mer dans la lutte pour la protection des oiseaux contre les exigences de la mode». Cette conférence attira aussi des dames, mais malheureusement pas un nombre en rapport avec l'importance du sujet traité. Elle avait pour but de protester énergiquement contre la folle manie, si répandue aujourd'hui dans le monde féminin, de porter des plumes et toujours des plumes comme ornements des chapeaux, manie d'autant plus ridicule qu'elle provient uniquement de cette sorte d'hypnotisme moral exercé par la grande ville des modes, Paris, dans le cas particulier. Les dernières nouveautés, lancées chaque année par les grandes maisons de modes qui payent et entretiennent à cet effet un certain nombre de demi-mondaines, constituent bien souvent un défi au plus élémentaire bon goût. Et des millions de femmes de tous les pays civilisés du monde, pour suivre la mode venant d'une grande ville, changent chaque année deux fois et de vêtement et de chapeau avec un aveuglement, un manque de sens critique et de jugement propre que l'on chercherait vainement dans tout autre domaine.

Il fut prouvé d'une façon irréfutable, à cette conférence, que la mode actuelle consistant à utiliser partout, comme ornement des chapeaux, des plumes de hérons («aigrettes») ou d'oiseau de paradis, est un crime sanglant commis contre la nature. Malheureusement notre appel ne fit pas grand effet, car ici, à Berne, on put faire dès lors la triste constatation que le nombre des aigrettes sur les chapeaux semble plutôt en augmentation.

Ailleurs, dans l'Amérique du nord, en Angleterre, en Allemagne, une lutte très vive se poursuit contre le scandale du massacre des oiseaux. Des milliers de femmes se groupent partout sous le drapeau de la suppression des aigrettes. Chez nous, par contre, dans notre libre Suisse, le pays des congrès internationaux, habitué à jouer le rôle de porte-voix de la culture dans le monde entier, nous devons constater, hélas! que notre monde féminin «singe» les folies de la mode avec une absence de jugement tout simplement honteuse! Et nos conseillers fédéraux doivent présider des congrès internationaux pour la protection de la nature? tandis que chaque étranger qui passe chez nous

et qui jette un coup d'œil sur la place de la gare de Berne, par exemple, où les plumes de chapeaux forment comme une mer houleuse, est involontairement conduit à s'écrier : «Je vous en prie, vous Suisses et Suissesses, balayez donc tout d'abord devant votre propre porte!»

La conviction inébranlable de l'auteur de ces lignes, c'est qu'il doit continuer ici la lutte entreprise par lui il y a plus de vingt ans déjà dans l'Amérique du sud. Cette lutte fut commencée après la profonde impression reçue au cours d'observations personnelles. Il faut, en effet, avoir assisté au massacre révoltant des colonies de hérons à aigrettes, aux cruautés sans nom accompagnant la récolte des aigrettes, pour comprendre toute l'horreur de cette mode stupide. Et les foules qui se rassembleront à Berne pour visiter l'exposition nationale me semblent une occasion particulièrement favorable pour lancer à nouveau un énergique veto contre l'extermination des hérons et de tous les oiseaux sacrifiés à l'insatiable mode féminine.

«Pourquoi une dame tenant à son honneur et à sa réputation ne doit-elle plus porter de plumes de hérons sur son chapeau?» Gœthe déjà, dans des vers empreints d'une grande douceur parle de cette folle envie qui provoque la perte du noble ornement du héron. Mais le grand poète et penseur, bon juge aussi en matière de goût, ne savait pas encore à quel scandale meurtrier est attachée la récolte des aigrettes.

La réponse, «expression de la plus stricte vérité», est la suivante : Une dame ne doit pas porter de plumes blanches de héron (aigrettes) à son chapeau parce que «la garniture d'un seul chapeau coûte la vie non seulement à un seul oiseau, mais provoque le massacre d'au moins deux familles complètes (de 4 à 5 individus chacune), c'est-à-dire 8 à 10 hérons. Tuer 10 hérons pour garnir un chapeau de dame!...»

Les hérons, père et mère, sont tirés par certains individus dans le voisinage des nids, la mère absolument sans raison, uniquement parce qu'au vol elle ne peut être reconnue. C'est le mâle seul qui présente au moment des amours un plumage particulier; en même temps les deux ou trois jeunes de chaque nid sont inévitablement voués au

supplice révoltant de la mort par inanition, car les jeunes hérons sont remarquablement lents à se développer et longtemps incapables de se procurer eux-mêmes leur nourriture. L'amour maternel ou paternel qui habite aussi le cœur des hérons est utilisé ici encore pour massacrer sans pitié les parents qui nourrissent leur progéniture. Bientôt tous deux sont tombés. A peine le mâle est-il à terre, se débattant encore dans les dernières convulsions de l'agonie, que déjà des mains barbares lui arrachent les quelques plumes formant sa parure de nocce. Et puis, tous deux, le père dont quelques plumes sont utilisées, la mère dont rien n'est bon à prendre, sont abandonnés morts au pied de l'arbre sur lequel (dans ce nid berceau de toute la famille) les petits s'en vont lentement au-devant de la mort, attendant vainement le retour des parents qui seuls pourraient les sauver. Quiconque a assisté, comme l'auteur de ces lignes, au spectacle sanglant et barbare de l'extermination d'une colonie de hérons, et qui a vu de ses yeux tomber les adultes et périr de faim les jeunes, ne peut s'empêcher (s'il a encore dans le cœur une étincelle de pitié) de s'écrier avec une sainte indignation : Celui qui sait cela et qui ne lève pas la main pour empêcher pareille chose est une canaille.

Vous, femmes de toute la Suisse, et vous, femmes d'autres pays, vous toutes qui, de près ou de loin, accourez à l'Exposition nationale, « ne tolérez plus à l'avenir aucune plume de héron sur vos chapeaux ».

Dites-vous bien qu'il n'existe aucune aigrette qui soit sans tache. Ne vous laissez pas tromper par leur blancheur immaculée; toutes portent du sang qui crie jusqu'au ciel! Laissez à certaine catégorie de femmes, comme triste signe extérieur de leur déchéance morale, le monopole de cet ornement! Car l'« aigrette » sur le chapeau, disons-le sans détour, est « avant tout un défi jeté à la dignité de mère ».

Comprenez-vous maintenant pourquoi impératrices et reines ne supportent plus dans leur voisinage de dames portant des aigrettes? Remarquez-vous que l'emploi de l'« aigrette » sur le chapeau de dame place simplement celle qui le porte en contradiction avec le véritable bon goût, qui doit être la caractéristique des dames cultivées?

Voyez-vous enfin qu'il ne reste plus à celle qui porte une aigrette que cette fatale alternative, pour expliquer sa manière d'agir: ou bien passer pour ignorante, ou bien alors pour totalement endurcie, éventuellement pour les deux à la fois?

Et, pour terminer, permettez-moi une réflexion: En Amérique du nord existe déjà une interdiction de porter des plumes d'oiseaux vivant à l'état sauvage. (En Angleterre, cette interdiction ne tardera pas à être prononcée.) Ne serait-ce pas plus beau et surtout plus honorable si nous pouvions dire bientôt de la Suisse:

Nous n'avons que faire d'une telle interdiction, car le monde des dames suisses a eu le véritable tact de l'empêcher d'être édictée en supprimant, par sa propre initiative, la raison d'être de cette interdiction.

(signé) *Prof. Dr. A. Galdi.*

(Traduit de l'allemand d'après l'article du «Bund» du 7 juin 1914.)

Belmont-Boudry, 14 juin 1914.

M. W.



Gegen Raubvögel und Spatzen.

Von *Karl Daut.*

Unter diesem Titel stand in der Tagespresse eine Notiz, wonach einer der grösseren Ornithologischen Vereine der Schweiz einstimmig beschlossen hat, „durch Ausrichtung von Schussgeld den **Habichten** und **Sperbern** neuerdings den Krieg zu erklären und ferner dem sich zur Plage vermehrenden Volk der **Spatzen** auf den Leib zu rücken. Für die Raubvögel wurde Fr. 1.50 per Stück und für die Sperlinge 50 Rappen per Dutzend zu bezahlen beschlossen. Der Beschluss drängte sich nachgerade auf, denn wenn die Meisen, Finken, Feldlerchen usw. nicht nach und nach aus der heimischen Fauna verdrängt werden sollen, ist es unbedingt nötig, dass namentlich mit dem überwuchernden Spatzen-gesindel ein wenig aufgeräumt wird.“ So lautet die Ein-sendung.

Anlässlich der Hauptversammlung des „Deutschen Vereins zum Schutze der Vogelwelt“ in Merseburg hielt Prof.